

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE**

**ASSEMBLEE DE CORSE**

**4<sup>EME</sup> SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2016  
23 ET 24 JUIN 2016**

**N° 2016/E4/025**

**MOTION  
AVEC DEMANDE D'EXAMEN PRIORITAIRE**

- DEPOSEE PAR :** MMES LAURA MARIA POLI ET LAUDA GUIDICELLI AUX NOMS DES GROUPES « CORSICA LIBERA » ET « FEMU A CORSICA »
- OBJET :** SOUTIEN AU COLLECTIF GHJUSTIZIA E VERITA ET A MAXIME BEUX

---

**CONSIDERANT** qu'il existe historiquement diverses formes de racisme anti-corse,

**CONSIDERANT** que les manifestations de ce racisme tendent à se multiplier et à se banaliser, comme le montrent plusieurs épisodes tirés de l'actualité récente,

**CONSIDERANT** que ce racisme anti-corse s'exprime particulièrement dans le domaine sportif,

**CONSIDERANT** la question orale n° 2014/O2/047 posée par Saveriu LUCIANI sous l'ancienne mandature, au Président du Conseil exécutif sur l'affaire dite de la « Bandera corsa »,

**CONSIDERANT** la réponse de l'ancien Président du Conseil exécutif affirmant que « *d'interdire de brandir un drapeau corse, d'identifier ce geste à une provocation constitue un acte raciste* »,

**CONSIDERANT** l'agression caractérisée, gratuite et démontrée clairement par des vidéosurveillances sur de jeunes supporters corses à Reims le 13 février 2016,

**CONSIDERANT** la gravité des blessures d'un de ces supporters, Maxime BEUX, ayant perdu l'usage d'un œil,

**CONSIDERANT** l'injustice manifeste engendrée par ces traitements discriminatoires, et les innombrables réactions de soutien émanant de notre société, dans sa grande diversité, au travers de mouvements sportifs, syndicaux, associatifs, culturels et politiques qui ont rejoint la démarche Ghjustizia è Verità,

**CONSIDERANT** que la situation actuelle commande à l'Assemblée de Corse, dépositaire des intérêts matériels et moraux du peuple corse, de réagir par les moyens dont elle dispose,

### **L'ASSEMBLEE DE CORSE**

**APPORTE** solennellement son soutien au Collectif Ghjustizia è Verità suite aux événements découlant de l'affaire dite « Reims-Bastia ».

**CONFIRME** sa volonté d'explorer l'ensemble des voies de droit, aux fins d'ester en justice afin de préserver la défense des intérêts, l'intégrité et la dignité de sa jeunesse et de l'ensemble du peuple corse.